

17 Mars 2017

## Un dispositif plus cohérent, des actions plus efficaces

# Le Département reprend la main sur la prévention spécialisée

**Jeunes perdus, à la dérive, en rébellion contre leurs parents ou la société, décrocheurs scolaires ou mêmes jeunes délinquants en prise avec la justice, le Département a la lourde charge de donner du cadre aux jeunes de 10 ans à 25 ans. Pour améliorer l'efficacité de ses interventions, le service de prévention spécialisée de l'Eure a décidé de reprendre "en direct" la main sur la gestion des quartiers sensibles.**

Jusqu'à présent le conseil départemental de l'Eure finançait certaines villes (Gaillon, Louviers, Evreux, Vernon et Val de Reuil) pour qu'elles mettent en œuvre des dispositifs de prévention spécialisée sur leur territoire mais depuis quelques semaines, le Département a totalement repris la main sur la prévention spécialisée pour mener une action plus cohérente, structurée et efficace.

Pour mener à bien cette nouvelle organisation, six éducateurs supplémentaires ont été embauchés. Ils interviendront sur les nouveaux quartiers politiques de la ville ainsi que les territoires de veille.

Le GEA-Evreux : 6 éducateurs dans les quartiers de la Madeleine, Navarre et Nétreville avec en territoire de veille : le Clos au Duc.

La CAPE –Vernon : 3 éducateurs dans les quartiers de Les Valmeux, Les Blanchères, Les Boutades avec en territoires de veille : Vernonnnet et les Andelys.

La CASE Louviers-Val de Reuil : 4 éducateurs dans les quartiers de Maison Rouge, Les Acacias, Les Londes Les Oiseaux, Val de Reuil : le centre-ville et en territoires de veille : Pîtres, Le Manoir sur Seine et Pont de l'Arche.

Ces éducateurs seront aussi amenés à effectuer le travail de rue en dehors du périmètre de ces territoires : centre-ville, gare, espaces marchands et tous lieux investis par des groupes de jeunes ((cages d'escaliers, alentours des collèges, etc...).

Ce travail actif d'flotage pourra être prolongé par un accompagnement éducatif individuel (entretien avec les jeunes à leur domicile, dans une antenne de service public, dans un centre social, etc...). Le jeune pourra aussi être accompagné physiquement par l'éducateur dans ses démarches d'insertion sociale ou professionnelle.

Lors d'un récent point-presse à l'UTAS de Louviers, Hafidha Ouadah, Vice-Présidente du département de l'Eure en charge des affaires sociales a présenté, aux côtés du maire de Louviers, François-Xavier Priollaud, l'esprit de cette réforme : *"Le Département souhaite avoir une action de proximité forte sur la prévention spécialisée. Pour être efficaces, on a besoin d'éducateurs qui soient présents dans la rue, dans les quartiers les plus sensibles et auprès des espaces publics où se regroupent les jeunes. Ces jeunes qui nous échappent, qui ne sont dans aucune case, c'est eux que nous voulons toucher pour les accompagner, les aider à se réinsérer socialement ou scolairement. En arrière-plan de ces actions, on a aussi une autre préoccupation : prévenir d'éventuels phénomènes de radicalisation."*

**Un an en "mode test"**

Des actions collectives sont aussi prévues pour prévenir la délinquance et la marginalisation, notamment en travaillant collectivement auprès des jeunes et en proposant des mesures alternatives aux poursuites pénales. Une participation à des actions citoyennes (aide aux associations caritatives, nettoyage des rivières, chantiers forêt, etc...) est prévue ainsi que le rappel de repères historiques républicains et laïcs qui leur permettent d'acquérir les fondamentaux de la vie publique.

Une expérimentation permettant l'accompagnement individualisé pour une action de mobilisation par le travail de jeunes de 17/20 ans sans solution d'insertion et provoquant des troubles à l'ordre public est aussi prévue. L'objectif est de proposer une expérience de travail au sein des services du Département (routes, parc...) et municipaux (espaces verts...) d'une durée de deux à six mois. Pendant cette période, l'éducateur référent mobilisera les différents partenaires de manière à inscrire le jeune dans un processus d'insertion.

Des conventions sont encore à finaliser avec l'Education Nationale, la justice et collectivités publiques concernées pour mettre en œuvre la totalité de ces actions a aussi précisé Hafidha Ouadah : *"Cette internalisation du service "prévention spécialisée" est faite à titre expérimentale et sera reconduite seulement si le bilan qui sera fait des actions conduites est jugé satisfaisant. Sur ce sujet central de l'accompagnement social des jeunes en difficulté, on ne peut pas se tromper, nous avons le devoir d'être pragmatiques et efficaces."*

## Contact presse

### Département de l'Eure

Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / bruno.simon@eure.fr